anef 63

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

NOTRE MÉTIER : LA SOLIDARITÉ

Sommaire

EDITO DU PRESIDENT 3

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2019 4

2019 EN ACTIONS 9
Adapter l'organisation de l'ANEF 63 à l'évolution des besoins sociaux 9
Le bilan du Pôle Hébergement / Logement 11
Le bilan du Pôle Enfance / Jeunesse 17
Communication et partenariats 21
Vie associative 26

PROJETS ET PERSPECTIVES 27

ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES 29

SITUATION FINANCIERE 32

PARTENAIRES 33

EDITO DU PRESIDENT

L'activité de l'ANEF 63 en 2019, c'est environ 700 mineurs accompagnés au titre de la protection de l'enfance et 3 000 personnes accompagnées au titre de l'hébergement et du logement, dans le Puy-de-Dôme et aussi l'Allier.

Pour faire cela, **l'association a grandi**, augmentant de 22% le nombre de ses professionnels salariés, et de 18% la masse financière traitée. En s'étendant d'Issoire aux quartiers nord de Clermont-Ferrand et jusqu'à Saint-Pourçain-sur-Sioule, l'ANEF 63 a élargi son ancrage dans les territoires auvergnats.

Cette évolution nous réjouit parce qu'elle correspond bien aux politiques publiques en matière d'action sociale, à travers des réponses adaptées aux besoins dans nos deux domaines d'intervention. **La solidarité, c'est l'intérêt public et c'est notre métier**.

Dans la protection de l'enfance, l'année a commencé par l'accueil impromptu de 30 mineurs non-accompagnés à Saint-Priest-des-Champs et s'est poursuivie par la participation aux groupes de réflexion animés par le Secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance, où nous défendions la sécurisation du parcours des mineurs. La fin d'année s'est concrétisée par une augmentation des mesures d'Action éducative en milieu ouvert, et par l'implantation de nouveaux groupes de mineurs isolés étrangers à Issoire et dans la métropole clermontoise.

Pour l'hébergement d'urgence et l'insertion par le logement, 2019 a été encore marquée par l'engagement de l'ANEF 63 et du SIAO 63 dans le Plan départemental d'action pour le Logement des Personnes Défavorisées et la Politique du logement d'abord. Il en a résulté la création d'un nouveau service et une augmentation des appartements mis à disposition des personnes accompagnées dans leur logement, ce qui n'a pas asséché le besoin de mises à l'abri à l'hôtel par le 115. Ainsi, le parc d'appartements ANEF 63 a largement dépassé les 200, répartis jusqu'à Thiers dans le Puy-de-Dôme et Moulins dans l'Allier, département où notre implantation s'est développée au-delà de Vichy.

Pour assumer cette activité, l'association a rénové ses statuts, a élargi sa base d'adhérents, y compris à des salariés, et rénové son fonctionnement : un diagnostic participatif a amené à réadapter l'organisation. Parallèlement à cet effort de gouvernance, l'ANEF 63 a lancé une recherche-action collaborative sur les pratiques des travailleurs sociaux, et elle a pris des initiatives en faveur des femmes victimes de violences.

Pour soutenir la qualité d'intervention, elle s'est aussi appuyée sur la Fédération Anef pour élargir ses moyens de formation continue, réalisée collectivement par 5 associations. Dans ce cadre, le directeur général et le président se sont impliqués dans le soutien à l'Anef Paris.

C'est pourquoi je remercie très fortement les 69 adhérents, 17 administrateurs et 168 professionnels salariés qui ont permis d'obtenir ces résultats conformes à nos buts, ainsi que les partenaires qui nous ont confié ces missions et fourni les moyens et appuis nécessaires.

François Roche
Président de l'ANEF 63

LES TEMPS FORTS DE l'ANNEE 2019

L'année 2019 a été rythmée par des temps de vie associative et partenariale importants. Forts de notre expertise de terrain, nous avons participé en 2019 à la concertation nationale de protection de l'enfance initiée par Adrien TAQUET, Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance, lancée le 27 mars 2019. Dès le 3 septembre 2019, notre association a également pris part au Grenelle des Violences Conjugales lancé par le gouvernement. **Retour en images sur les temps forts de l'année 2019.**

Remise d'un chèque de 1000 euros par les Club Soroptimist de Clermont-Ferrand, Chamalières et Riom Chatel-Guyon Volvic 63 pour soutenir les actions de l'ANEF 63 engagées à l'égard des femmes victimes de violences (15 janvier)

Inauguration des locaux du service Hébergement d'Urgence / Logement Temporaire à Clermont-Ferrand en présence des partenaires et financeurs (4 février)

Rencontre des jeunes Mineurs Non Accompagnés organisée par l'ANEF 63 et la municipalité de Saint-Priest-des-Champs avec les habitants de la commune (22 février)

Première édition du Trio pour l'Emploi organisé en partenariat avec le Club des 1000 et le Secours Catholique du Puy-de-Dôme (27 mars)

Assemblée générale de la Fapil Auvergne-Rhône-Alpes accueillie par l'ANEF 63 (23 mai)

Organisation de la première Assemblée générale d'Orientation de l'ANEF 63 en présence des adhérents (30 septembre)

Mobilisation d'une équipe de coureurs à l'ANEF 63 pour la course solidaire Clermont en Rose (06 octobre)

Participation à la 5e Semaine régionale de la diversité organisée par le Club des 1000 (10 octobre)

Signature du Contrat local de santé avec Vichy Communauté (23 octobre)

Remise de chèque du Club Soroptimist de Riom Chatel Guyon Volvic à la suite d'un concert solidaire organisé à Riom par l'Orchestre Le Vent dans les Cordes au profit de l'ANEF 63 (20 novembre)

Inauguration du Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés à Issoire en présence de représentants de l'Etat, du département, élus et partenaires locaux (26 novembre)

Célébration des 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en partenariat avec l'ASM Clermont Auvergne et les associations de protection de l'enfance du Puy-de-Dôme (30 novembre)

Signature d'une convention de partenariat avec le magasin Leroy Merlin de Clermont-Ferrand dans le cadre du dispositif d'Achats Solidaires (3 décembre)

Remise du prix Regard social par l'ANEF 63 au Festival du film documentaire Trace de Vie (7 décembre)

Les temps forts de l'ANEF 63, ce sont aussi toutes ces actions menées au quotidien par les équipes avec les jeunes, ménages et familles accompagnés, la vie des services et le quotidien de notre association. *Ici, un séjour organisé par l'équipe du service Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) avec 7 enfants âgés de 8 à 11 ans : l'occasion pour certains enfants de dormir pour la première fois à l'extérieur de leur domicile. Pour d'autres, il a permis un temps de pause durant l'été. Ce séjour a été autant un moment de partage et de détente qu'un support éducatif fort.*

Merci aux équipes, aux stagiaires, aux adhérents, aux partenaires qui s'engagent à nos côtés et à ceux des jeunes, ménages et familles que nous accompagnons !

L'association ANEF 63, histoire, expertise, territoires

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, Madame Marguerite-Marie MICHELIN survivante du camp de concentration pour femmes de Ravensbrück, revient à Clermont-Ferrand. Elle y aura « *vécu, dans l'horreur, une expérience humaine extraordinaire* », ne devant sa survie qu'à la solidarité vécue dans le camp entre les femmes.

Rapidement après la libération, elle participe à la création d'une association pour aider les femmes en détresse puis des équipes de bénévoles se constituent en association loi 1901. Le 4 janvier 1952, l'ANEF, Association Nationale d'Entraide Féminine est née.

En 1976, l'ANEF modifie ses statuts pour élargir son accueil aux jeunes hommes. Elle prend alors le nom d'Association Nationale d'Entraide, dite ANEF. Il se créera progressivement 11 sections réparties sur le territoire national avant qu'en 2008, chaque section ne devienne autonome.

Le 22 janvier 2019, l'ANEF Puy-de-Dôme change de nom et devient ANEF 63.

Au cours des années, fidèle à l'inspiration de sa fondatrice, l'association prend de nouvelles initiatives pour répondre à l'évolution des besoins sociaux et promouvoir les métiers du secteur social. Aujourd'hui l'ANEF 63 déploie son action tant dans le champ de la protection de l'enfance et de la jeunesse que dans le champ de l'insertion des adultes.

NOTRE EXPERTISE ASSOCIATIVE

L'ANEF 63 est une association de professionnels salariés et qualifiés du travail social. Notre intervention s'inscrit dans le cadre de missions de service public que nous nous efforçons d'exercer au mieux, et qui constituent aujourd'hui encore notre cœur de métier et notre champ de compétence.

L'histoire de notre association a montré que la création d'activités et le dynamisme des fondatrices ont été soutenus par la puissance publique, reconnaissant la réalité des besoins sociaux repérés et la pertinence des actions engagées. Dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, l'ANEF 63 travaille donc en lien étroit avec les services de l'Etat et des départements pour répondre à l'évolution des besoins.

L'expertise ainsi développée depuis près de 70 ans nous permet d'agir aux côtés des pouvoirs publics dans la mise en œuvre des politiques publiques de solidarité. Elle nous permet d'inscrire l'action sociale dans une logique forte et dynamique de coopération avec les territoires, en lien avec les acteurs locaux, économiques, politiques, institutionnels ou associatifs.

Ce savoir-faire nous amène à étendre nos actions au-delà de nos périmètres géographiques historiques, à proposer une intervention auprès de publics spécifiques – personnes victimes de violences conjugales, demandeurs d'asile, jeunes Mineurs Non Accompagnés –, à développer les partenariats avec les acteurs locaux, à mettre à profit nos compétences pour développer l'entraide et la solidarité.

NOS TERRITOIRES D'INTERVENTION

Basée à Clermont-Ferrand, l'ANEF 63 intervient dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier. L'ANEF 63 regroupe 17 établissements et services implantés à Clermont-Ferrand, Riom, Issoire, Vichy et Saint-Pourçain-sur-Sioule. L'association dispose également de logements à Thiers et Moulins sans implantation physique des équipes dans ces villes. Le parc global est constitué de 250 logements en gestion directe au 31 décembre 2019 (contre 46 en 2009).

ADAPTER L'ORGANISATION DE L'ANEF 63 POUR REPONDRE A L'EVOLUTION DES BESOINS SOCIAUX

Le 22 février 2019, l'ANEF 63, Monsieur Bernard FAVIER, maire de Saint-Priest-des-Champs et la municipalité ont organisé une rencontre entre les habitants du village, l'équipe et les jeunes accompagnés par l'ANEF 63. En 2019, l'ANEF 63 a développé et renforcé le Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés, pour accueillir 108 jeunes et étendre son action au-delà de la métropole clermontoise.

Notre vocation consiste à apporter une réponse qualifiée à des besoins existants ou émergents d'hébergement, de protection et d'insertion rencontrés par les jeunes, ménages et familles en situation de mal-logement, d'exclusion ou de vulnérabilité. Depuis sa création, avec l'appui des pouvoirs publics et collectivités, les activités de l'ANEF 63 se sont donc fortement développées autour de ce savoir-faire. En dix ans, notre association a doublé ses actions et effectifs, et renforcé son organisation en structurant notamment les actions en deux pôles.

Notre objectif est de mettre à profit notre expertise pour répondre à l'évolution des besoins sociaux. Notre défi : adapter l'organisation de l'association pour répondre à ces enjeux émergents.

À l'issue de l'élaboration du projet associatif 2018-2020, et dans la perspective de la mise en œuvre du plan d'action, l'ANEF 63 entendait adapter son organisation aux évolutions constatées, internes et externes, en cours et à venir.

Dès la fin d'année 2018, une étude sur la réorganisation de l'ANEF 63 a été confiée au cabinet COPAS. Cette étude, validée par les adhérents lors de l'Assemblée générale du 30 septembre 2019, a permis de mettre en place un nouveau schéma d'adaptation organisationnel effectif au 1er janvier 2020. Ce schéma prévoit notamment la création d'un troisième pôle, territorial : le pôle Allier. Le établissements et services dans ce département seront donc détachés du Pôle Hébergement / Logement.

Interroger l'évolution du travail social au sein de notre association

En parallèle, l'ANEF 63 a souhaité interroger le cœur de son métier en lançant une Recherche-action collaborative sur l'évolution et les spécificités du travail social au sein de notre association. Cette Recherche-action collaborative a été confiée à l'Institut de Ressources en Intervention Sociale (IRIS) et l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques (EESP) de Lausanne (Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale - HES-SO). Placée sous la direction scientifique du Professeur Stéphane Rullac et menée par Nathalie Gey et Ludivine Spanneut, elle a été initiée en 2019 pour une durée d'un an. La démarche a été construite autour de la mobilisation des équipes salariées dans le cadre de groupes de travail animés par l'équipe de recherche. Elle sera clôturée en début d'année 2020.

Ces travaux, complémentaires, s'inscrivent dans une démarche de consolidation de l'association, accompagnant le développement important des actions sur le terrain via la création d'établissements, de services ou le renfort de services existants. Pour la réalisation de ces travaux, l'ANEF 63 a souhaité une méthode participative permettant d'intégrer pleinement les salariés et administrateurs aux réflexions concernant les évolutions de l'association et de nos métiers.

Présentation des travaux engagés par l'ANEF 63 aux adhérents de l'association lors de l'Assemblée générale du 11 juin 2019.

LE BILAN DU PÔLE HEBERGEMENT/LOGEMENT : DE L'HEBERGEMENT D'URGENCE AU LOGEMENT AUTONOME

L'équipe du service Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile a investi ses nouveaux locaux à Cébazat.

2019

3 000 personnes accompagnées
28 274 appels au 115
219 logements
13 établissements et services
83 professionnels salariés
6,1 M€ de budget

2018

2 500 personnes accompagnées
30 184 appels au 115
152 logements
9 établissements et services
75 professionnels salariés
5,1 M€ de budget

Le Pôle Hébergement / Logement de l'ANEF 63 a vocation à promouvoir l'insertion par le logement de personnes en difficulté en sécurisant leur parcours résidentiel. Ses domaines d'intervention sont : l'hébergement (insertion, urgence), l'accès au logement (accès et maintien, gestion locative), l'accompagnement socio-éducatif (évaluation des besoins, accès aux droits et aux soins, accompagnement à l'autonomie) et la veille sociale (évaluation des besoins et de l'offre sociale).

BILAN DU PÔLE DANS LE PUY-DE-DÔME

La prise en charge de publics vulnérables

Pierre angulaire du service public de l'hébergement et de l'accès au logement à l'échelle du département, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) joue un rôle important de veille et de coordination des acteurs : il organise notamment l'orientation des usagers vers des places disponibles, prescrites par les 63 partenaires du département. En 2019, l'ANEF 63 a constaté un net accroissement des demandes (1349, + 18 %) qui confirme la précarisation des jeunes et des personnes isolées : si 82 % sont des personnes seules, **30 % sont âgés de moins de 25 ans**, **principalement sans ressource car non éligibles aux minima sociaux**. Également, près de 60 % des demandeurs ne disposent d'aucun logement.

En 2019, ce sont 28 274 appels reçus au 115 et 370 nuitées d'hôtel financées chaque jour. Le nombre de rendez-vous et de suivis sur le service a très fortement augmenté, passant de 411 ménages reçus en 2018 à 1 023 en 2019. Cela s'explique notamment par le fait que les ménages hébergés à l'hôtel ne trouvent plus d'interlocuteur de proximité pour suivre leur situation : elles s'orientent sur le service SIAO / Urgence, qui devient alors l'interlocuteur unique des ménages.

158 femmes victimes de violences ont été mises à l'abri par le 115 en 2019, soit une femme tous les trois jours en moyenne. L'ANEF 63 salue la création de places supplémentaires d'hébergement créées après le lancement du Grenelle des violences conjugales ainsi que la mise en place d'un numéro de téléphone dédié pour permettre aux professionnels en lien avec une femme victime de violence de pouvoir contacter rapidement le service Urgence / 115 du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Le parc hôtelier, un partenaire devenu incontournable. Un travail accru de prospection a été mené avec les hôtels en 2019 pour développer le maintien des chambres obtenues sur l'année. L'ANEF 63 a dédié une partie du temps de travail d'un agent administratif volontaire pour accomplir cette mission. Actuellement indispensable, le « référent hôtel » a travaillé à améliorer le lien de confiance et l'engagement de ces partenaires du dispositif d'urgence sur l'année. Les résultats obtenus sur 2019 sont prometteurs et doivent pouvoir se pérenniser sur les années à venir.

Au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, **10 femmes victimes de violences parmi les 40 accueillies au cours de l'année** ont été orientées vers des structures d'hébergement avec accompagnement, ce que nous considérons comme une évolution des sorties « adaptées » favorisé par une prise en charge qui permet le maintien d'un temps nécessaire pour le répit, pour le repos et pour la possibilité d'une réflexion afin d'élaborer un projet de départ construit et sécurisant, détaché de la période de crise.

En juillet 2019, le Centre d'Hébergement s'est engagé dans un **partenariat avec la Banque Alimentaire d'Auvergne**, en vue de palier à des restrictions budgétaires qui ont impacté la ligne dédiée à l'alimentation. Depuis le lancement de ce partenariat, 20 familles ont été orientée vers l'aide alimentaire pour un total de 55 bénéficiaires. Entre juillet et décembre 2019, 279 distributions ont eu lieu, représentant 2 928 kg de denrées. La gestion et la coordination de cette activité sont assurées par la Maîtresse de maison.

Coordonner et sécuriser le parcours de logement

2019 a permis de confirmer les ambitions de l'ANEF 63 dans le cadre de la mise en œuvre du plan Logement d'abord dont le département est l'un des territoires pilotes : deux postes de travailleurs sociaux dédiés au Logement d'abord ont été créés en juillet 2019, rattachés aux SIAO Urgence / 115 et SIAO Insertion. Avec un objectif d'accompagnement de 85 ménages, ces travailleurs sociaux assurent un travail ancré sur le territoire pour trouver des logements pérennes et sécuriser le parcours des personnes à travers l'insertion.

En parallèle, le SIAO a été associé au dispositif « Rétablis Toit » porté par le Centre Hospitalier Sainte Marie. Ce dispositif s'inscrit dans la filiation de l'expérimentation « un chez soi d'Abord » qui fait la preuve que le logement est un facteur important de rétablissement pour les publics à la rue atteints de troubles psychiatriques.

FOCUS SUR : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile, l'ouverture d'un service dédié

Le dispositif d'hébergement pour demandeurs d'asile, en alternative à l'hôtel a été mis en place à l'ANEF 63 dès 2015. En 2018, l'ANEF 63 s'est vue confier la mission d'assurer l'accueil de publics demandeurs d'asile en Hébergement d'urgence, sur 20 logements en diffus, soit 80 places. En 2019, la capacité d'accueil est passée à 180 places. Cette augmentation a induit la captation et l'aménagement de 25 appartements supplémentaires dont des appartements prévus pour de l'hébergement en cohabitation.

La spécificité du public engendre la mise en œuvre de pratiques professionnelles elles-mêmes spécifiques : l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement se déclinent de manière particulière et dans une temporalité déterminée par les réponses à la démarche de demande d'asile des ménages. L'accueil et l'hébergement doivent prendre en compte la dimension d'acculturation, avec la découverte d'un nouveau territoire, d'une nouvelle culture de l'habitation et du vivre ensemble, et d'une langue le plus souvent incompréhensible. L'accompagnement réalisé par les travailleurs sociaux nécessite un important travail de partenariat et une démarche régulière de formation des professionnels.

BILAN DU PÔLE DANS L'ALLIER

Une augmentation du nombre de personnes isolées

L'activité du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de Vichy s'est traduite en 2019 par une baisse de 22 % du nombre de personnes accueillies du fait, notamment, de l'accueil plus important de personnes isolées. Avec une durée moyenne de séjour de 10,4 mois, les taux de sortie vers un logement autonome ou adapté s'avèrent relativement satisfaisants, au regard des difficultés accrues des personnes accueillies : 50 % des personnes accompagnées en CHRS Insertion ont accédé à un logement en sortie de CHRS.

Toutefois, les demandes d'admission en CHRS restent importantes, ce qui pose d'une part la question de la fluidité entre les différents dispositifs de logement et hébergement (par exemple les délais pour accéder à une Maison Relais ou à un EHPAD), et d'autre part la question de places réelles et diversifiées en CHRS Insertion. Ainsi, pour certains, un cadre collectif peut s'avérer plus protecteur et plus contenant, alors que pour d'autres, un appartement en diffus et discret en ville correspond mieux à leurs problématiques et leurs souhaits.

En 2019, en complément de l'accueil de personnes victimes de violences, l'ANEF 63 a contribué à la mise en place d'un **dispositif expérimental d'hébergement du conjoint violent** couplé à de l'accompagnement social, sur décision de justice, permettant le maintien de la victime au domicile conjugal.

L'Abri de nuit a vu augmenter en 2019 le nombre de personnes en situation d'errance, y compris en « errance sédentaire » (sur la même ville)**, de poly-addictions et aux situations complexes.**

De nombreux moments conviviaux ont été organisés au sein de l'Abri de nuit en 2019.

Depuis 2018, les familles avec enfants sont orientées par le 115 sur les hôtels ou logements d'urgence. Les personnes isolées, présentant de multiples difficultés (santé somatique, psychique, conduites addictives, non recours aux droits, méfiance vis-à-vis des intervenants sociaux et de santé, présence d'un animal accompagnant…) se concentrent alors désormais sur les Abris de nuit, au détriment d'une relative « mixité de situations » qui prévalait les années précédentes. De ce fait, l'accompagnement s'avère plus complexe et demande à prendre le temps de créer la relation, les conditions de la confiance et de la rencontre réelle. Afin de s'adapter à cette évolution du public, une présence accrue et des moments conviviaux ont été organisés au sein de l'Abri de nuit par l'assistant social, accompagné de la psychologue du dispositif expérimental « *Aller vers les jeunes en souffrance psychique* » financé par la Fondation de France, ou encore parfois d'un membre de l'équipe mobile de psychiatrie.

Ces initiatives d'approche informelle, permettant un avancement par petits pas en « aller vers », ont montré toute leur pertinence pour accompagner au mieux ces publics. **Ainsi, à la fin 2019, ce sont 70 % des personnes accueillies sur l'Abri de Nuit qui avaient accepté un ou plusieurs rendez-vous et un début de suivi par l'assistant social, voire avec la psychologue du service, en dépit parfois de la méfiance initiale.**

Si le lieu actuel de l'Abri de nuit limite de fait l'envergure et la diversité des initiatives, le **projet d'ouverture d'un lieu dédié « Accueil de Jour »** permettrait d'enrichir les approches informelles et les différentes formes d'accompagnements dans le cadre d'une proximité et d'une interaction partenariale, et ainsi répondre au mieux aux besoins spécifiques de ces publics.

En outre, il s'avère nécessaire de **réfléchir à des modes de logement ou d'hébergement adaptés** à cette population qui peut additionner les freins à l'accès aux dispositifs existants : présence de chiens, conflits avec le voisinage, refus d'un collectif et des règles s'y afférant, tensions et réactions de violences récurrentes sous l'effet d'addictions ou de maladie psychiatrique non traitée, absence d'accompagnement ou de désir de soins.

Par ailleurs, l'Abri de nuit a accueilli cette année un **plus grand nombre de personnes sans droit au séjour et confrontées à une problématique de maladie chronique sévère**, nécessitant un suivi médical important impliquant des déplacements et une présence en continu sur la même ville. L'absence de dispositif permettant la prise en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques lourdes et irréversibles et en situation de non-droit sur l'Allier ou le Puy-de-Dôme s'avère problématique au vu de l'augmentation de ces situations.

En parallèle, l'ANEF 63 a créé et développé **deux nouveaux services complémentaires** aux services déjà existants en 2019 : un **service d'Intermédiation Locative** en sous-location (de 23 places à la création en 2018, il est passé à 59 places en 2019) et un nouvel établissement, les **Appartements de Coordination Thérapeutique** (4 places). Ceci a permis d'accroître les possibilités d'orientation en sortie de CHRS Urgence ou de CHRS Insertion.

Sur le plan partenarial, l'ANEF 63 a poursuivi sa participation aux réunions et instances diverses. Cette inscription dans le tissu local et départemental s'avère indispensable pour la prise en charge de situations complexes aux problématiques multiples.

LES ETABLISSEMENTS DU PÔLE HEBERGEMENT / LOGEMENT

Dans le Puy-de-Dôme

- Un **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « L'Escale de la Cartoucherie »**, composé de 40 logements (101 places, dont 6 dédiées aux personnes victimes de violences) à Clermont-Ferrand
- Le **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) / Urgence 115** du Puy-de-Dôme
- Le **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) / Insertion** du Puy-de-Dôme
- Le service d'**Accompagnement Social Lié au Logement** pour les ménages orientés par le Fonds Solidarité Logement
- Un service **Hébergement d'Urgence / Logement Temporaire**, qui regroupe plusieurs dispositifs : 45 logements diffus dont 4 dédiés aux femmes victimes de violences et 4 autres pour des familles en cours de régularisation, 16 logements en Allocation Logement Temporaire, dont 3 pour les jeunes de 18 à 25 ans à Riom, 12 appartements en intermédiation locative et 10 en bail glissant.
- Un Service **Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile**, avec une capacité de 45 logements en diffus à Clermont-Ferrand
- Un **Pôle d'Accompagnement vers l'Emploi**, qui accompagne les personnes accueillies à l'ANEF 63 dans leur insertion professionnelle et organise des actions collectives

Dans l'Allier

- Un **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) - Insertion**, composé de 8 chambres en CHRS collectif, de 6 appartements diffus (2T1, 3 T2, 1 T3), et d'une chambre dédiée aux personnes victimes de violences, ainsi qu'un **CHRS Urgence**, composé de 5 chambres en Abri de nuit et d'un accompagnement social et psychologique proposé en Accueil de jour.
- 4 **Appartements de coordination thérapeutiques**, situés pour 3 d'entre eux au sein des locaux du CHRS et pour le quatrième en diffus.
- Les **Lits Halte Soins Santé,** composés de 8 chambres au sein du CHRS.
- 6 **Appartements Logement Temporaire** dont un dédié aux personnes victimes de violences.
- Les **Appartements d'Intermédiation Locative**, composés de 44 places sur le territoire de Vichy Communauté et 15 à Moulins.
- Un **Service d'Accueil de Santé Publique de Proximité** qui a regroupé ses moyens avec ceux du service vaccination du Centre Communal d'Action Sociale de Vichy du Centre Hospitalier de Vichy pour mettre en place le **Pôle de Santé Publique**.

LE BILAN DU PÔLE ENFANCE/JEUNESSE : ACCOMPAGNER ET PROTEGER LES ENFANTS, ADOLESCENTS ET JEUNES MAJEURS

Mardi 22 octobre, deux éducateurs du Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert ont accompagné sept enfants âgés de 5 à 13 ans découvrir le métier de potier. Un grand merci à Didier Marty, ancien éducateur reconverti en potier à Lezoux, d'avoir accueilli les enfants au sein de son atelier.

2019

677 jeunes accompagnés, dont 299 filles et 378 garçons
464 mesures judiciaires et **213** mesures administratives
62 logements
55 professionnels salariés
3,8 M€ de budget

2018

650 jeunes accompagnés, dont 280 filles et 370 garçons
411 mesures judiciaires et 234 mesures administratives
42 logements
40 professionnels salariés
2,9 M€ de budget

Depuis sa création, l'ANEF 63 remplit des missions de protection de l'enfance dans le département du Puy-de-Dôme, avec l'accueil et l'accompagnement éducatif de mineurs et de jeunes majeurs orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

BILAN DES ACTIONS DU PÔLE

Préparer les jeunes à leur majorité : l'expérience du Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés

En 2019, l'ANEF 63 a accompagné 64 jeunes sur le territoire de Clermont-Ferrand et 32 jeunes sur le territoire d'Issoire. 28 jeunes ont quitté le dispositif à leur majorité. Parmi les jeunes accompagnés, 10 d'entre eux ont pu bénéficier d'un Contrat Jeune Majeur dans le cadre d'un projet personnalisé destiné à favoriser la finalisation de leur projet.

Ces jeunes mineurs arrivent avec un projet et une bonne dose d'autonomie. Cependant, leur projet repose sur des représentations du pays d'accueil qui doivent être précisées, voire rectifiées. Le projet personnalisé consiste donc essentiellement en une mise en adéquation entre le projet initial du jeune (scolarisation, apprendre un métier) et la réalité en particulier administrative et juridique.

La majorité des jeunes a été orientée vers l'ANEF 63 par l'ASE à l'âge de 17 ans pour une durée de prise en charge qui varie entre 6 mois et 1 ans afin de les préparer « à se débrouiller seuls au quotidien ». Cet accompagnement est souvent limité car l'autonomie recherchée dépend à la fois de leur investissement socio-professionnel, de l'appropriation du dispositif mais aussi de la régularisation de leur statut administratif sur le territoire français.

L'arrivée à la majorité est pour eux, dans ces conditions, une source supplémentaire d'angoisse car leur situation sur un plan administratif, scolaire, professionnel, d'hébergement reste incertaine. Pour l'équipe pluridisciplinaire l'arrivée à la majorité des jeunes est également une source de nombreux questionnements, car il s'agit entre autres, d'un accompagnement chronophage avec une sortie précipitée alors que les démarches sont en cours. Malgré tout, cette période de prise en charge est vécue comme une escale, un temps d'introspection et de mobilisation active sur leur devenir.

« *Je suis R-C. Je suis placée à l'ANEF depuis avril 2019 suite à un besoin d'autonomie et d'émancipation. Je suis consciente de ma difficulté à m'adapter à l'équipe éducative après chaque changement de foyer. Cependant avec l'ANEF je n'ai pas ressenti un changement mais une évolution depuis mon placement. L'ANEF m'a permis de réfléchir et d'organiser mon projet d'avenir toute en étant accompagnée et soutenue par mes référents. J'ai appris que malgré mon vécu difficile, que cet accompagnement et son financement n'étaient pas un dû mais un soutien et une prise en charge qui demande un travail équipe.* » (RC : 18 ans, lycéenne en terminale)

L'accueil en appartement diffus : un véritable outil éducatif

L'hébergement diffus est adapté au parcours des jeunes. L'accueil en appartement a pour finalité de contribuer de façon pertinente à l'accompagnement éducatif et à une première autonomie sociale dans les différents domaines de la vie quotidienne. L'accueil en appartement est contractualisé avec le jeune via un contrat d'accueil en appartement, un état des lieux et le dépôt d'une garantie.

L'accueil en appartement est un réel outil d'inclusion sociale qui implique que toute la logistique soit gérée. La visite à l'appartement est un incontournable, il s'agit de visualiser l'appropriation collective de l'appartement, l'entretien et d'observer la dynamique de cohabitation pour la soutenir. Cette forme d'hébergement apporte aux jeunes un mieux-être pour se poser, se sentir mieux pour commencer ou poursuivre les démarches d'insertion, suivre une scolarité dans de bonnes conditions et si possible s'engager aussi dans des soins.

Le triptyque parent, jeune, ANEF 63 : le travail ensemble

Le Pôle Enfance / Jeunesse de l'ANEF 63 est fortement mobilisé par la volonté de situer son intervention dans une logique de co-construction. Bien que le triptyque : Enfants, Parents, Professionnels de l'association soit parfois soumis à des relations asymétriques qui prennent appui sur une présumée défaillance et des difficultés qui limitent parfois l'engagement commun, l'ANEF 63 s'attache à favoriser l'adhésion, la collaboration des familles, la participation et l'engagement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes qui nous sont temporairement confiés.

En 2019, le Foyer Educatif a ainsi mis en œuvre un travail avec les familles, sous la forme de soutien à la parentalité dans le cadre du projet individualisé avec le jeune, ou par la création d'un groupe d'expression.

Une liste d'attente en constante augmentation

En moyenne, chaque mois au service AEMO, 56 dossiers étaient sur liste d'attente en 2019, contre 41 en 2018 : un nombre important qui avait conduit l'ANEF 63 a créé une mission supplémentaire de gestion de la liste d'attente, pérennisée en 2019. Dès réception du contrat d'AED ou du jugement d'AEMO, le service adresse à la famille un courrier l'informant de l'inscription du dossier sur liste d'attente et de l'identité du travailleur social référent de la liste d'attente. Les familles savent alors qu'elles ont un interlocuteur qu'elles peuvent contacter. Il s'agit de préparer les parents à rentrer dans une mesure AMEO et à en comprendre le sens, les finalités, en préparant le travail éducatif à venir.

Un projet de pôle et la réaffirmation de l'exigence de l'ANEF 63 en matière de protection de l'enfance

Dans la logique du déménagement du Foyer Educatif et du service AEMO qui interviendra au cours de l'année 2020, l'ANEF 63 entend redéfinir un projet de pôle destiné à rassembler autour de compétences et expertises de l'accompagnement, de l'hébergement, du prendre soin, de la prévention.

2019 a confirmé l'augmentation du nombre de mesures concernant les enfants en bas âge : 33 enfants de moins de 3 ans en 2018, 93 en 2019. Cette progression en nette augmentation représente un enjeu important en termes de prévention. L'ANEF 63 entend ainsi dégager des axes de travail au sein du service AEMO autour des 0-3 ans en matière de prévention et de santé, s'inscrivant dans les perspectives du rapport de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger : le penser petit, les 1000 premiers jours du bébé en matière de prévention et de santé et, la stratégie de prévention en protection de l'Enfance.

NOS ETABLISSEMENTS ET SERVICES

- Le **Foyer éducatif** héberge et accompagne les jeunes âgés de 15 à 21 ans. Il dispose d'une capacité d'accueil de 30 places.

- Le **Service d'Action Educative en Milieu Ouvert** intervient auprès des enfants et parents dans le cadre de mesures administratives ou judiciaires.

- Le **Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés** accueille et accompagne 108 jeunes à Clermont-Ferrand et Issoire.

L'ANEF 63, le Club des 1000 et le Secours Catholique du Puy-de-Dôme ont signé une convention de partenariat à l'issue de la première édition du Trio pour l'Emploi organisé à la CCI Formation du Puy-de-Dôme le 27 mars 2019.

RENDRE VISIBLE LES ACTIONS DE TERRAIN

Association de terrain ancrée sur son territoire, l'ANEF 63 s'est fixée comme objectif en 2019 de développer sa visibilité en vue d'offrir une connaissance plus importante de ses actions à l'égard du grand public et de ses partenaires. **L'objectif : rendre visible les actions à l'égard des plus fragiles, rendre concrets les partenariats, mettre des visages et des mots sur les besoins, remercier celles et ceux qui s'engagent aux côtés de l'ANEF 63 !**

Le 1er mars 2019, l'ANEF 63 s'est donc lancée sur les réseaux sociaux et est désormais présente sur Facebook, LinkedIn et Twitter. Au 31 décembre, ce sont 600 abonnés qui suivaient les actualités de l'association.

L'ANEF 63 attire également de nombreux visiteurs sur son site Internet : en 2019, ce sont 39 000 personnes qui ont visité au moins une page, soit une moyenne de 3 250 visiteurs par mois. La recherche d'information est importante concernant les offres d'emploi, actions, actualités et présentation des services – notamment ceux qui relèvent de la protection de l'enfance. Le site est ainsi régulièrement mis à jour pour permettre aux visiteurs de trouver rapidement les informations.

A plus de 20 reprises en 2019, l'ANEF 63 a été invitée ou mentionnée dans la presse autour des actions menées au cours de l'année : hébergement et accompagnement des personnes victimes de violences conjugales, accueil de 108 Mineurs Non Accompagnés, développement du Pôle de Santé Publique à Vichy, invitation de 150 jeunes à l'ASM Clermont Auvergne pour la célébration du 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant… Nous remercions ici les rédactions de La Montagne, France 3 Auvergne-Rhône-Alpes, Direction[s], TSA Travail Social Actu, le journal de l'éco, Carenews et RCF Puy-de-Dôme qui ont suivi et relayé les actualités de notre association en 2019 !

Tous ces articles sont à retrouver en ligne : https ://anef-puy-de-dome.org/revue-de-presse/

La visibilité de l'ANEF 63 en 2019, c'est :

- **39 000 visiteurs sur le site Internet**
- **600 abonnés sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter)**
- **19 articles dans la presse régionale et spécialisée**
- **2 interventions radio**
- **1 intervention télévisée**

LES ACTIONS PARTENARIALES EN 2019

2019 fut une année riche en termes de développement de partenariat : des partenariats locaux, inscrits sur nos territoires d'intervention, destinés à développer et financer des actions concrètes à l'égard des publics accompagnés par notre association.

Prise en charge des frais de taxi pour les femmes victimes de violences hébergées en urgence

*Lors de deux opérations menées en 2019, les **Clubs Soroptimist de Chamalières, Clermont-Ferrand et Riom Chatel Guyon Volvic** ont renouvelé leur engagement en versant deux dons à l'ANEF 63. Destinés aux actions menées à l'égard des femmes victimes de violences et de leurs enfants, ces fonds ont été alloués à la prise en charge de frais de taxi pour permettre leur mise à l'abri en urgence lorsqu'elles n'ont aucun moyen de locomotion.*

Aménagement de 30 appartements dans l'Allier

*Dans l'été, c'est avec le soutien de la **Fondation JM Bruneau** que l'ANEF 63 a pu équiper 30 appartements à Vichy et Moulins dans le cadre du développement de l'intermédiation locative dans le département de l'Allier.*

Signature du Contrat Local de Santé à Vichy

Le 23 octobre 2019, l'ANEF 63 signait le Contrat Local de Santé de Vichy, un socle pour construire une politique de santé et de prévention commune à l'échelle des 39 communes de l'agglomération. Levier pour de futures démarches partenariales dans le domaine de la santé, le Contrat Local de Santé est riche d'actions concrètes en transversalité. Il a également été signé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, Vichy Communauté, la Préfecture de l'Allier, le Département de l'Allier, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier, le Centre hospitalier de Vichy, Pays Vichy-Auvergne, DSDEN Allier, la Polyclinique La Pergola et le CREPS Vichy.

Célébration des droits de l'enfant avec l'ASM Clermont Auvergne

*Le 30 novembre, dans le cadre de la célébration du 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant et avec le soutien de l'**ASM Clermont Auvergne**, ce sont 150 enfants accompagnés par les associations de protection de l'enfance du Puy-de-Dôme qui ont assisté au match ASM/Agen !*

Signature d'un partenariat avec le magasin Leroy Merlin de Clermont-Ferrand

*Enfin, le 3 décembre 2019, le magasin **Leroy Merlin Clermont-Ferrand** s'est engagé aux côtés de notre association dans le cadre du dispositif d'Achats Solidaires. Ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre de la politique RSE de l'enseigne, illustre l'engagement de l'équipe du magasin de Clermont-Ferrand auprès des actions engagées par l'ANEF 63 en matière d'insertion par le logement.*

Merci à l'ensemble des partenaires engagés à nos côtés !

TRAVAILLER EN RESEAU POUR METTRE LES FORCES EN COMMUN

Depuis 70 ans, l'ANEF 63 développe une expertise en matière d'accompagnement social et inscrit son action dans une démarche partenariale et de travail en réseau importante. Membre de la Fédération anef depuis sa création en 2008, notre association est également membre de la Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL), d'Habitat et Humanisme Auvergne, adhérente à la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés (FN3S) et à l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) Auvergne-Rhône-Alpes, membre du collectif ALERTE Auvergne.

Focus sur : Le Trio Pour l'Emploi, une action partenariale forte au service de l'insertion professionnelle avec le Pôle d'Accompagnement vers l'Emploi de l'ANEF 63

Le Trio pour l'Emploi est une action organisée par l'ANEF 63, le Club des 1000 et le Secours Catholique du Puy-de-Dôme pour cibler un secteur d'activité en tension, traiter la question de la pré-employabilité et de la formation, professionnaliser le déroulement de démarche emploi et rapprocher les personnes déconnectées de l'emploi des entreprises et apporter des solutions

Le mercredi 27 mars 2019, à la CCI Formation de Clermont-Ferrand, 83 personnes à la recherche d'un emploi/stage/formation ont pu rencontrer les 25 professionnels présents lors de la première édition du Trio pour l'Emploi. **Parmi elles, Madame B, accompagnée par l'équipe du Pôle d'Accompagnement vers l'Emploi de l'ANEF 63, a décroché un CDI !**

Ce forum emploi pas comme les autres a permis de rapprocher un public en grande difficulté avec les entreprises pourvoyeuses d'emploi du bassin économique puy-dômois. A l'issue de la rencontre, une convention de partenariat a été signée entre les trois structures organisatrices.

Le Pôle d'accompagnement vers l'Emploi de l'ANEF 63 accompagne les personnes accueillies à l'ANEF 63 dans leur insertion professionnelle et en particulier les personnes bénéficiaires du RSA. Il dispose de 30 mesures d'accompagnement par convention avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

l'Europe s'engage en Auvergne - Rhône-Alpes
Fonds Social Européen

UNION EUROPÉENNE

Inauguration du service Hébergement d'Urgence Logement Temporaire

Créé en 2016, le service Hébergement d'Urgence / Logement Temporaire a pour objectif de proposer une alternative aux structures d'hébergement d'urgence existantes couplé d'un accompagnement social global. L'orientation se fait sur proposition du SIAO Urgence / 115. Le 4 février 2019, l'ANEF 63 inaugurait les nouveaux locaux du service désormais situé boulevard Etienne Clémentel à Clermont-Ferrand, en présence des partenaires institutionnels et financeurs.

Une nouvelle gouvernance associative

Les statuts et le règlement intérieur ont été renouvelés en janvier et l'Assemblée générale du 11 juin a renouvelé la gouvernance de l'ANEF 63 : pour la première fois, cinq salariés parmi les adhérents ont été tirés au sort pour rejoindre 12 bénévoles dans le conseil d'administration.

Lettre d'information trimestrielle

22% d'augmentation de l'effectif en 2019, des activités sur différents territoires : l'association grandit, les actions se développent et le nombre d'informations à transmettre est important. Afin de faciliter la communication en interne, une lettre d'information a été diffusée chaque trimestre auprès de l'ensemble des salariés et adhérents.

Participation à la course solidaire Clermont en Rose

Le dimanche 6 octobre, une équipe de l'ANEF 63 s'est glissée parmi les 8 500 participantes et participants en chaussant ses baskets pour soutenir la lutte contre le cancer du sein à l'occasion de la course Clermont En Rose à Clermont-Ferrand : une matinée sportive, conviviale, utile et solidaire !

Inauguration des locaux du Service Educatif pour Mineurs Non Accompagnés à Issoire

Le 26 novembre, l'ANEF 63 inaugurait les locaux à Issoire. Cette soirée d'inauguration a été un moment fort, organisé en présence de l'ensemble des partenaires et des jeunes. Les discours du Premier Vice-Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, du Sous-Préfet et du maire d'Issoire ont rendu ce moment solennel. Ils ont mis en évidence la volonté de la ville et des nombreux partenaires de s'impliquer dans l'intégration des jeunes. La participation et les témoignages de plusieurs jeunes ont marqué cette inauguration.

Visite du chantier de construction de la Maison Relais de Cusset assuré par Evoléa, coopérative habitat de l'Allier pour le compte de l'ANEF 63, dont l'ouverture de portes est prévue en juin 2020.

Elaborer le prochain projet associatif

Le projet associatif 2018-2020 a permis de conforter les ambitions de développement de l'ANEF 63 autour de quatre axes : la création d'activités en réponses aux besoins sociaux repérés, la promotion de la qualité du travail social à l'ANEF 63, l'intégration de la participation des salariés et personnes accompagnées dans la vie associative et le positionnement de l'ANEF 63 comme acteur de l'économie sociale et solidaire. Il a fait l'objet d'un plan d'actions dont la réalisation a été suivie par le conseil d'administration et la Direction générale. Ce projet associatif arrivant à échéance en fin d'année prochaine, l'année 2020 sera consacrée à l'élaboration du prochain projet, pour la période 2021-2023.

Mettre en œuvre la nouvelle organisation et consolider l'ANEF 63

L'étude menée par le cabinet COPAS a permis de définir un nouveau schéma d'adaptation de l'organisation de l'association, effectif au 1er janvier 2020. A compter du premier trimestre 2020, des groupes de travail internes à l'ANEF 63 seront lancés pour permettre la mise en œuvre progressive de ce nouveau schéma.

Développer la participation des personnes accompagnées

Conformément aux nouveaux statuts adoptés le 22 janvier 2019 et aux axes du projet associatif, l'ANEF 63 entend développer et rendre effective la participation des personnes accompagnées, en les intégrant pleinement à la vie de l'association, notamment à la gouvernance.

Déménager le Pôle Enfance / Jeunesse

Chantier important en 2020 ! Les équipes du Foyer Educatif et du service Action Educative en Milieu Ouvert seront réunies dans de nouveaux locaux à Clermont-Ferrand à compter du deuxième semestre 2020. Un travail engagé depuis de nombreux mois qui présente plusieurs points forts : la mutualisation des espaces pour redonner du souffle à la rencontre avec les parents, un espace pour les petits et une cuisine pédagogique, autant d'outils disponibles pour le partage et l'observation. Le rapprochement des services permettra également de pérenniser des places d'AEMO avec hébergement, projet déjà expérimenté avec le Foyer Educatif.

Accompagner le développement des activités de l'ANEF 63 dans l'Allier

La mise en place d'un troisième pôle spécifique à l'Allier sera accompagnée de la création d'un poste de direction de pôle à compter du 1er janvier 2020. A travers cela, l'ANEF 63 entend accompagner le développement des activités dans le département, en travaillant l'ancrage territorial avec les partenaires locaux. L'ouverture de la Maison Relais à Cusset prévue au cours de l'été 2020 viendra notamment compléter l'offre de services apportée par notre association dans le département. Elle abritera vingt logements T1 et T2 destinés à des personnes à faibles ressources. Le lancement du chantier d'une Résidence Accueil à Saint-Pourçain-Sur-Sioule viendra également développer les activités de l'ANEF 63 sans le département de l'Allier.

Accompagner le développement des projets de l'ANEF 63 et favoriser le mécénat

Si, depuis sa création, les activités sociales proposées par l'ANEF 63 ont été essentiellement développées dans un périmètre défini par la commande publique, l'association veut faire valoir son expertise pour répondre à l'émergence de besoins sociaux non-couverts tout en s'engageant dans une démarche d'innovation. Afin de permettre le développement et le financement de nouvelles actions, un fonds de dotation sera notamment créé en 2020.

François ROCHE, Président de l'ANEF 63, présente le rapport moral à l'Assemblée générale du 11 juin 2019

Une gouvernance partagée depuis le 11 juin 2019

L'ANEF 63 est une association loi 1901 administrée par un conseil d'administration composé de bénévoles élus par l'Assemblée générale et de salariés tirés au sort parmi ses adhérents. L'Assemblée Générale, composée de 69 adhérents au 31 décembre 2019, définit les grandes orientations de l'association et s'assure du bon fonctionnement de ses activités. Conformément aux nouveaux statuts de l'ANEF 63 adoptés le 22 janvier 2019, les adhérents ont été réunis à deux reprises en 2019 : le 13 juin, lors de l'Assemblé générale ordinaire, puis le 30 septembre pour l'Assemblée générale d'orientation.

Depuis l'Assemblée Générale du 11 juin 2019, le Conseil d'administration est constitué de 12 membres élus du Collège Bénévole et de 5 membres tirés au sort parmi les adhérents issus du Collège Salarié. Le Conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises en 2019, dans sa nouvelle composition.

Le Bureau, composé de six membres issus du Collège Bénévole, exécute les décisions prises par le conseil et accompagne leur réalisation. Ses membres se sont réunis 7 fois au cours de l'année 2019.

Des professionnels qualifiés, des équipes pluridisciplinaires

La réalisation des missions de l'ANEF 63 est confiée à des équipes de professionnels salariés et qualifiés, structurées autour de deux pôles thématiques – Hébergement / Logement et Enfance / Jeunesse. La Direction générale qui assure les missions supports pour l'ensemble de l'association.

Le dialogue social à l'ANEF 63

L'année 2019 a été marquée par la **création du Comité Social et Economique**, désormais composé de 10 représentants élus (9 titulaires non-cadres, 1 titulaire cadre, 8 suppléants non-cadres). En parallèle, l'association a décidé la mise en place d'une **Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail** et de **Référents de Proximité** dans chacun des établissements et services de l'ANEF 63 ne disposant pas d'un élu.

Un accord relatif à la durée du travail et à l'aménagement du temps de travail a également été signé le 22 janvier 2019. Cet accord prévoit notamment la mise en place du forfait jour pour les cadres, l'extension des congés trimestriels aux agents administratifs et la création d'un fonds de solidarité alimenté par le don de congés en faveur de salariés qui pourraient être confrontés à une situation difficile.

L'ANEF 63 au 31 décembre 2019, c'est :

- **168 salariés dont 150 ETP**
- **153 CDI et 15 CDD**
- **16 métiers différents**
- **Une augmentation de 22 % de l'effectif sur l'année**
- **66 % de femmes et 34 % d'hommes**
- **65 salariés qui ont participé à une action de formation individuelle ou collective**
- **2 accords d'entreprises négociés et signés en 2019**

L'effectif de l'ANEF 63 en 2019

Le Pôle Hébergement / Logement	Le Pôle Enfance / Jeunesse	La Direction générale
1 Directrice de pôle 6 Chefs de service 1 Adjoint Chef de service 4 Comptables de Pôle 45 Travailleurs Sociaux 1 Maîtresse de maison 4 Gestionnaires locatifs 6 Surveillants de nuit 2 Psychologues 1 Infirmière 1 Médecin 1 Psychiatre 19 Agents Administratifs	1 Directrice de pôle 1 Directrice de service 3 Chefs de service 2 Comptables de Pôle 33 Travailleurs Sociaux 3 Maîtresses de maison 1 Gestionnaire locatif 3 Surveillants de nuit 4 Psychologues 1 Infirmière 5 Agents Administratifs	1 Directeur général 1 Assistante de direction 1 Chef de projet Développement associatif et communication 1 Chef de service financier 4 Contrôleurs de gestion 1 Assistante Ressources Humaines 1 Gestionnaire Ressources Humaines 1 Chef de service technique 1 Technicien 7 Agents d'entretien

Merci !

***Monique DOS SANTOS**, Directrice du Pôle Hébergement / Logement, **Brigitte POUCHOL**, Educatrice spécialisée au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « L'Escale de la Cartoucherie » et **Gilles CELLIER**, Educateur Spécialisé au sein de l'Antenne de Vichy, sont partis en retraite en 2019. Nous les remercions sincèrement pour toutes ces années passées à nos côtés ainsi que pour leur engagement reconnu auprès des personnes accueillies, hébergées et accompagnées par notre association : nous leur souhaitons tout le meilleur !*

En 2019, le budget de l'ANEF 63 est de 10,2 M€.

Les activités de l'ANEF 63 dans le Puy-de-Dôme et l'Allier sont financées par des recettes allouées qui comprennent des dotations globales et prix de journées (48,33 %) ainsi que des subventions (42,85 %). Des recettes en atténuation de charges (8,82 %) complètent le budget de l'association.

Financement des activités (hors hôtel*) :

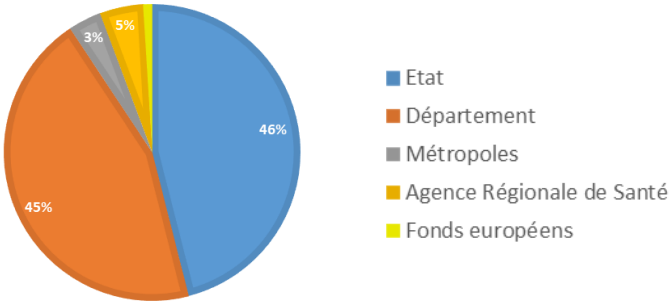

*Les dépenses liées à l'hébergement d'urgence étaient de 4,2 M€ au 31 décembre 2019, dont 3,6M€ pour les places d'hôtels. **Ces dépenses ont augmenté de plus de 8 % par rapport à 2018.**

Emploi des ressources :

La comptabilité des pôles est assurée par les comptables rattachés aux directions des pôles Hébergement / Logement et Enfance / Jeunesse. La comptabilité associative et le suivi financier des activités de l'association sont réalisés par le service financier rattaché à la Direction générale. Les comptes de l'ANEF 63 sont établis par le trésorier et approuvés par le commissaire aux comptes, PKF Audit Conseil.

Le 15 janvier 2019, les Club Soroptimist de Clermont-Ferrand, Chamalières et Riom Chatel-Guyon Volvic ont remis un chèque de 1 000 euros à l'ANEF 63 pour soutenir les actions engagées à l'égard des femmes victimes de violences dans le département du Puy-de-Dôme.

Œuvrant dans le cadre de ses valeurs propres et participant à la réalisation de politiques publiques, les missions de l'ANEF 63 sont majoritairement financées par les pouvoirs publics et les collectivités territoriales.

Nous souhaitons ici tous les en remercier, en adressant nos remerciements particuliers aux services des Préfectures du Puy-de-Dôme et de l'Allier, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Puy-de-Dôme, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) de l'Allier, ainsi qu'à ceux du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, notamment le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Nous remercions également les municipalités et équipes municipales de Clermont-Ferrand, Vichy, Issoire, Cusset, Saint-Priest-des-Champs, Riom et Saint-Pourçain-sur-Sioule, ainsi que leurs maires Messieurs Olivier BIANCHI, Frédéric AGUILERA, Bertrand BARRAUD, Jean-Sébastien LALOY, Bernard FAVIER, Pierre PECOUL et Emmanuel FERRAND.

Nos remerciements aux services de Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne & Volcans et Vichy Communauté.

L'ANEF 63 remercie le magasin Leroy Merlin de Clermont-Ferrand, la Fondation JM Bruneau, la Fondation de France et les Clubs Soroptimist de Chamalières, Clermont-Ferrand, Riom Chatel Guyon Volvic qui soutiennent les actions de notre association. Merci à la CCI Formation du Puy-de-Dôme qui a accueilli la première édition du Trio pour l'Emploi.

Nos remerciements aux propriétaires solidaires qui nous ont confié leurs logements pour faciliter l'hébergement des publics accompagnés par notre association.

Un grand merci à nos 69 adhérents qui partagent et portent les valeurs de notre association !

Enfin, nous remercions l'Education nationale, les lycées, collèges, écoles, Missions locales, associations, institutions, collectifs, commerçants, voisins, bénévoles et citoyens qui participent à nos côtés à l'inclusion et l'autonomisation des jeunes, ménages et familles que nous accompagnons !

Merci de faire vivre cette solidarité !

Nos partenaires publics

Nos mécènes

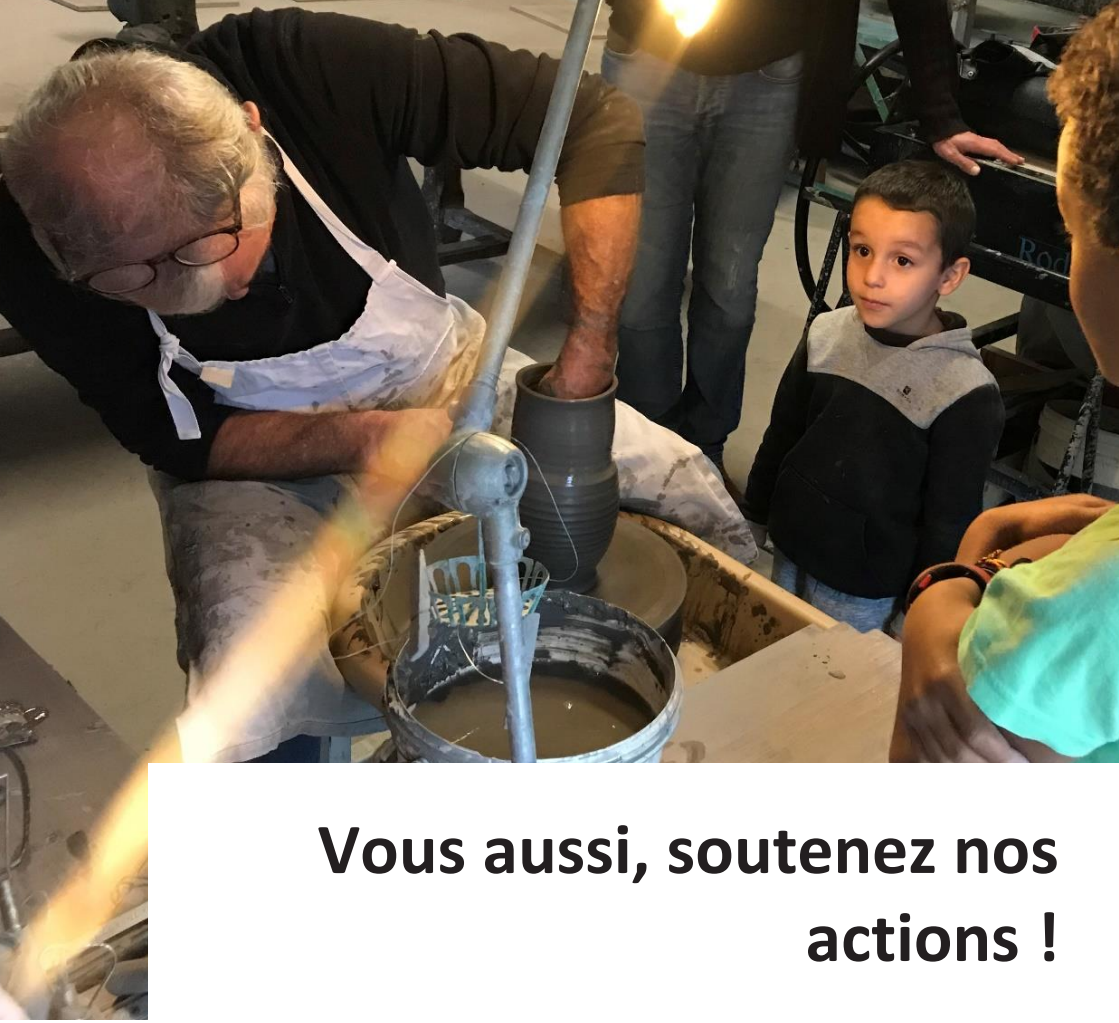

Vous aussi, soutenez nos actions !

Depuis plus de 60 ans, l'ANEF 63 se mobilise pour protéger et accompagner les jeunes, familles et ménages confrontés à l'exclusion dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier : aidez-nous à aider !

Adhérez à l'ANEF 63

Faites un don

34, rue Niel
63100 Clermont-Ferrand

04 73 14 51 50

contact@anef63.org

https://anef-puy-de-dome.org

ANEF 63

@anef63asso

Des professionnels de l'entraide, de l'accompagnement et de la solidarité